



CUERS

Mairie de Cuers

CABINET DU MAIRE

CUERS, le 9 novembre 2022

FAIRE FACE AU RISQUE DE COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Chères Cuersoises, Chers Cuersois,

Face à la crise énergétique que nous traversons, face aux difficultés d'approvisionnement présentes et à venir, je vous avais, en novembre et par communiqué, informé(e)s de la mise en place par votre ville d'un plan énergie en faveur de la maîtrise des consommations.

Soucieux de vous donner toutes les informations utiles à votre quotidien, je souhaite vous indiquer que j'ai été reçu avec d'autres Maires en Préfecture ce jeudi 15 décembre afin de se préparer à l'éventualité de coupures d'électricité.

Tout d'abord, pas de panique, les coupures ne sont pas certaines mais il convient de les anticiper et de savoir agir pour s'y adapter et encore mieux LES EVITER.

Comme pour l'eau, le risque ou non de coupure dépend AÜSSI de notre comportement de consommateur. Rappelez-vous cet été et l'effort collectif que nous avons fait, que VOUS avez fait. En diminuant nos consommations de presque 10%, nous avons évité les coupures d'approvisionnement en eau qui étaient annoncées. En agissant de même pour l'électricité, nous pouvons faire baisser le risque de coupures. C'est l'affaire de tous.

De plus, même si c'est l'Agence Régionale de la Santé (ARS) qui en a la charge et la responsabilité, j'ai demandé au CCAS de la ville de recenser les personnes les plus « vulnérables ». Un recensement est donc en cours pour identifier les personnes habitant à leur domicile de plus de 80 ans et/ou sous assistance médicalisée.

Par ailleurs, en présence d'ENEDIS, il nous a été confirmé que les coupures, si elles avaient lieu, suivraient les règles suivantes :

- Pas de coupures le week-end ni pendant les vacances
- Uniquement sur les plages horaires suivantes : 8H30/13H et 18H/20H
- Coupures par quartier

Plus précisément en ce qui concerne les coupures par quartier, il vous est vivement conseillé de télécharger l'application ECOWATT qui fonctionnera ainsi :

- J-3 avant coupure une alerte sera donnée
- J-1 à 17H00, les secteurs de délestage (coupure) seront renseignés
- Si entre J-3 et J-1 une baisse de la consommation est constatée, aucune coupure ne sera faite.

Voici chères Cuersoises, chers Cuersoises, les premières informations dont nous disposons sur ce sujet qui nous concerne toutes et tous et elles et nous demande encore des efforts. Je tenais à vous en informer et je sais pouvoir compter sur votre compréhension.

**Le Maire,
Vice-Président de la Communauté de
Communes « Méditerranée Porte des
Maures »**

Bernard MOUTTET

